



Intervention devant le ministre Comité technique ministériel

6 juillet 2017

Monsieur le Ministre,

L'Alliance du Trèfle, issue de l'union de trois organisations syndicales (CFTC-MAE, EFA-CGC et SNISPV) regroupées autour de valeurs qui placent les agents au cœur d'une fonction publique au service des citoyens, vous souhaite la bienvenue à la tête de ce ministère.

Elle se réjouit du retour de la pêche dans un ministère de l'agriculture aux compétences élargies et souhaite que la disparition du « F » dans sa nouvelle dénomination ne corresponde pas à une moindre prise en compte du sujet « forêt » qui doit rester une priorité.

L'Alliance du Trèfle est très attachée à la reconnaissance de la diversité des compétences et des métiers, base et garantie d'un service public de qualité, au sein du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et des établissements publics dont il assure la tutelle. Elle est attentive au maintien des compétences techniques de leurs agents, qui ont forgé leur crédibilité tant auprès des professionnels et des citoyens.

Les agents de notre ministère ont connu et vivent encore une période particulièrement difficile et génératrice de stress avec des réductions d'effectifs, des réorganisations, des suppressions de postes, des changements de métiers, et des situations de crise vécues par certains depuis plusieurs années. C'est le cas notamment de l'épizootie de fièvre catarrhale ovine, des épizooties d'influenza aviaire dans le sud-ouest et de la gestion de la PAC dans les services d'économie agricole des DDT et les services agricoles de l'ASP.

Dans les DRAAF et d'autres structures, la réorganisation territoriale a entraîné des fusions qui n'ont pas fini de produire leurs effets en bouleversant tant de situations professionnelles, personnelles et familiales. Ces situations demeurent incertaines puisque des organigrammes doivent encore bouger jusqu'à la fin de l'année 2018.

Nous agissons pour une reconnaissance des métiers et des compétences attendue par nos collègues et sommes particulièrement attachés à l'équité de traitement dans la gestion des parcours professionnels et des rémunérations, tant au sein du ministère de l'agriculture et de l'alimentation que dans les établissements publics sous tutelle. Si nous savons que notre administration est capable d'une gestion humaine de ses personnels, il faut absolument tenir compte du contexte difficile et introduire davantage de souplesse : faciliter les promotions, les parcours de carrière, la mobilité interministérielle (mais pas à sens unique) et inter-structures, améliorer les fins de carrière qui sont un moment de fragilité potentielle.



L'Alliance du Trèfle estime que la qualité de vie au travail constitue une attente prioritaire de nos collègues. C'est aussi l'intérêt des employeurs publics. Il est plus nécessaire que jamais de donner du sens au travail, de simplifier les procédures et la vie quotidienne des agents, en leur permettant de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

Cela implique le respect des personnes, l'explication du sens du travail, une action volontariste de prévention et de traitement des risques psycho-sociaux ainsi que le respect des chartes du temps. C'est pourquoi nous avons accueilli avec satisfaction le projet de baromètre social et participé activement aux réunions du groupe de travail organisé par le secrétariat général. Nous regrettons que ce chantier soit stoppé aujourd'hui et espérons qu'il sera prochainement réactivé.

Nous réaffirmons également notre intérêt pour la lutte contre les discriminations engagée par le ministère et souhaitons qu'elle soit généralisée à l'enseignement agricole et aux établissements sous tutelle.

Considérant que les agents et leurs représentants doivent être associés aux changements qui les concernent, nous comptons sur vous Monsieur le Ministre pour promouvoir un dialogue social de qualité, auquel l'Alliance du Trèfle est toute disposée à participer dans un esprit constructif.